RAPPORT D'ACTIVITE
2021
CCAS DE ROSPORDEN
EHPAD KER LENN
SECTION DE KERNEVEL

Rosporden | Kernével

Ville de Rosporden -10, rue de Reims - CS 90092 - 29140 ROSPORDEN
Tél : 02 98 66 99 00 - Télécopie : 02 98 59 92 00 - Mail : contact@mairie-rosporden.fr

TABLE DES MATIERES

PARTIE A INTRODUCTION 4

CHAPITRE 1 UNE STRUCTURE PARITAIRE 4

CHAPITRE 2 LES COMPETENCES DU CCAS 4

CHAPITRE 3 LE STATUT 5

CHAPITRE 4 LES TEXTES CONSTITUTIFS 5

PARTIE B CCAS DE ROSPORDEN 6

CHAPITRE 1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 6

CHAPITRE 2 LE PERSONNEL 7

CHAPITRE 3 LE BUDGET DU CCAS 7

CHAPITRE 4 LE RAPPORT D'ACTIVITE 2021 7

4.1 LES MISSIONS OBLIGATOIRES 7

4.2 LES MISSIONS FACULTATIVES 9

- Banque Alimentaire (BA) 9
- Partenariats avec les associations 12
- Aides financières 13
- Demandes de logement 14
- Plan Grand Froid (Rosporden-Kernével) 15
- Colis de noël (Rosporden-Kernével) 15
- Distribution de colis de Noël et visite dans les EHPAD (Rosporden-Kernével) 15

PARTIE C LA RESIDENCE KER LENN 16

1.1 L'ACTIVITE EN HEBERGEMENT PERMANENT 17

1.2 HEBERGEMENT TEMPORAIRE 17

1.3 L'ACCUEIL DE JOUR 17

1.4 LE PASA 18

1.5 LE CANTOU 18

1.6 LES SOINS 18

1.7 LA VIE SOCIALE 20
1.8 LA FORMATION 22
1.9 LES INSTANCES 22
1.10 PROJETS REALISES EN 2021 23
1.11 LE BUDGET 2021 23
1.12 PROJETS POUR L'ANNEE 2022 24

PARTIE D CCAS DE KERNÉVEL 25

CHAPITRE 1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 25
CHAPITRE 2 LE PERSONNEL 25
CHAPITRE 3 LE BUDGET DU CCAS 25
CHAPITRE 4 LE RAPPORT D'ACTIVITE 2021 26
4.1 LES MISSIONS OBLIGATOIRES 26
4.2 LES MISSIONS FACULTATIVES 26

PARTIE A INTRODUCTION

CHAPITRE 1 UNE STRUCTURE PARITAIRE

Outre le Maire de la commune, Président de droit du Centre communal d'action sociale, le Conseil d'administration du CCAS est composé à parité de membres élus par le Conseil municipal en son sein et de membres nommés par le Maire. Le nombre d'administrateurs est fixé par délibération du Conseil municipal, il doit être compris entre 9 et 17.

Les membres nommés par le Maire sont choisis parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune. Cette parité apporte une cohérence d'intervention forte car elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune. Elle induit des coopérations entre les élus, le monde associatif et les professionnels.

La particularité de la commune tient à l'existence d'une structure propre à Kernével, à côté du CCAS de Rosporden, présidée par le Maire délégué, M. RANNOU, et administrée par un comité. Chaque structure est autonome, libre d'adapter sa politique d'intervention sociale facultative aux besoins spécifiques de sa population mais la vocation première de la section de Kernével est d'abord l'action de proximité. De fait, le CCAS de Rosporden exerce pour l'ensemble du territoire de nombreux domaines d'intervention.

CHAPITRE 2 LES COMPETENCES DU CCAS

Elles sont définies par le Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF) et sont de deux ordres : Les missions obligatoires, confiées par la loi et les missions facultatives, confiées par la Municipalité dans le cadre des compétences autorisées par la loi.

- **Les missions obligatoires des CCAS :**
- Les CCAS participent à l'instruction des dossiers d'aide sociale légale
- Ils domicilient les personnes sans résidence stable
- Ils tiennent à jour un fichier des bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale, légale ou facultative, résidant sur le territoire de la commune.
- Ils réalisent une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) dans l'année qui suit le renouvellement municipal. Les années suivantes, des études peuvent être réalisées pour travailler sur des problématiques spécifiques.

- **<u>Les missions facultatives :</u>**
- Elles sont définies de manière générale par le CASF : « Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. »
- Elles correspondent à des besoins identifiés sur le territoire communal et illustrent l'engagement de la politique sociale de la municipalité.
- Il s'agit de prestations en espèce ou en nature, remboursables ou non, d'actions ponctuelles ou durables, adaptées à des publics spécifiques : personnes en situation précaire, personnes âgées ou handicapées, familles, jeunesse, etc.
- Le CCAS a la capacité de supporter ou gérer des structures : logements, foyer pour personnes âgées, EHPAD, etc

CHAPITRE 3 LE STATUT

Le CCAS est un établissement public administratif dont la présence est de droit dans chaque commune de plus de 1500 habitants. Cela se traduit par une personnalité morale de droit public, un conseil d'administration et un budget autonome.

CHAPITRE 4 LES TEXTES CONSTITUTIFS

Code de l'action sociale et des familles :

Partie législative : article L.115-200,

articles L123-4 à L123-9,

article L144-1

Partie réglementaire : articles R123-1 à R123-26

PARTIE B CCAS DE ROSPORDEN

CHAPITRE 1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CCAS de Rosporden est administré par un Conseil d'administration dont la composition est la suivante :

Michel LOUSSOUARN, Maire, Président et membre de droit

7 Conseillers municipaux :

- Marie-Madeleine LE BIHAN, Adjointe aux Solidarités, Vice-Présidente
- Djelloul BENHENNI
- Aurélie COGREL
- Bernard FRENAY
- Christine MASSUYEAU
- Jean-Michel PROTAT
- Stéphane FAVIER

7 membres nommés par le Maire :

- Dominique BIDON (Association Femmes Solidaires) en remplacement de Marie-France BOUTET qui a démissionné courant de l'année
- Marceline CORNIC (Banque Alimentaire)
- Denise DAHERON (CLCV) Consommation, Logement, Cadre de vie
- Michel GEORGES (Association Libres)
- Gérard PENSEC (représentant des Retraités)
- Maryvonne NICOLAS (Amicale laïque)
- Véronique BOULAY (Centre social)

La population de Rosporden étant supérieure à 3500 habitants, le CCAS est tenu de présenter un rapport d'orientation budgétaire qui sert de base au débat d'orientation budgétaire.

CHAPITRE 2 LE PERSONNEL

Effectifs en 2021 :

- Directeur : Olivier PAGANO mis à disposition à hauteur de 20% de son temps

- Responsable administrative du CCAS : Nathanaëlle LETOURNEUR (Plein temps, cadre B), en congé maternité et remplacée par Laetitia GARSON (contractuelle, Plein temps, catégorie C)

- Agent administratif polyvalent : Sophie MAGUET (Plein temps, catégorie C)

- Agent technique : Philippe DEMY (contractuel, temps partiel, catégorie C)

- Assistante ressources humaines : Ingrid CARAUX : mise à disposition ponctuelle du CCAS depuis mai 2020 (supervision de Madame Valérie LE BRIS)

- Assistant comptabilité : Cédric HONNO : mis à disposition ponctuelle du CCAS depuis mai 2020 (supervision de Madame Sylvie KERHERVE)

CHAPITRE 3 LE BUDGET DU CCAS

LE BUDGET DU CCAS 2021				
	BP DEPENSES 2021	BP RECETTES 2021	CA DEPENSES 2021	CA RECETTES 2021
FONCTIONNEMENT	235 701,29 €	235 701,29 €	**195 704,31 €**	**220 524,52 €**
INVESTISSEMENT	65 485,06 €	65 485,06 €	**38 209,20 €**	**63 536,,12 €**

*Intègre l'excédent d'investissement reporté important

CHAPITRE 4 LE RAPPORT D'ACTIVITE 2021

4.1 LES MISSIONS OBLIGATOIRES

-Dossiers d'aide sociale légale

Cette mission constitue un rôle important du CCAS et s'effectue au plus près des usagers. C'est un travail qui doit se faire le plus efficacement possible et en partenariat avec les services du Département pour permettre la prise en charge rapide de services ménagers et l'entrée en maison de retraite des aînés de la commune. La constitution des dossiers s'avère longue et complexe car

elle nécessite un nombre important de justificatifs, souvent difficiles à obtenir pour les familles. Un des points de blocage courant est la recherche des obligés alimentaires.

EVOLUTION DE L'AIDE SOCIALE LEGALE		
	2020	2021
HEBERGEMENT	28	19
SERVICES MENAGERS	8	2
TOTAL	**36**	**21**
OBLIGATIONS ALIMENTAIRES	18	19

Pour analyser ce tableau, il ne faut pas seulement prendre en compte la baisse du nombre de dossiers déposés en 2021. Mais il faut voir que l'augmentation visible entre 2019 et 2020 se répercutera en 2022. En effet, les prises en charges sont habituellement faites pour une durée de deux ans, les demandes de renouvellements seront donc effectives cette année.

-Demandes de domiciliation

Les personnes qui s'adressent au CCAS nous sont en général envoyées par la CAF. Ces demandes concernent des adultes et des familles.

	2020	2021
NOMBRE D'ELECTIONS DE DOMICILE EN COURS DE VALIDITE AU 31/12 (ADULTES)	17	7
NOMBRE DE PERSONNES DOMICILIEES AU 31/12 (ADULTES + ENFANTS)	25	14
NOMBRE D'ELECTIONS REALISEES AU 31/12	17	8
PREMIERES DEMANDES	4	1
RENOUVELLEMENTS	13	7
NOMBRE DE RADIATIONS	11	8
NOMBRE DE REFUS	0	0

Le nombre de personnes domiciliées dans la commune est habituellement stable, les arrivées compensant les départs. Une baisse significative du nombre d'élections de domicile en 2021, s'explique en partie par le départ d'une grande famille vers une autre commune. D'autre part, certains enfants arrivés à majorité, n'ont pas souhaités faire une demande d'élection de domicile.

-Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), finalisée en 2020, nous a apporté une compréhension approfondie des spécificités du territoire communal de Rosporden-Kernevel. L'objectif des prochaines années est de mettre en adéquation l'ensemble des politiques publiques portées par la Municipalité. Pour rappel, les thématiques majeurs étaient : *« Ménages rospordinois économiquement fragiles et risque de pauvreté »* et *« Seniors rospordinois et vieillissement à domicile »*. Des groupes de travail et d'échanges entre nos partenaires sociaux locaux ont permis d'apporter une meilleure connaissance des domaines d'intervention de chacun et de déboucher sur des préconisations d'actions spécifiques et de mutualisation.

Dans la poursuite des objectifs ciblés par cette ABS, l'objectif de 2021 a été de conforter et de développer les partenariats, avec le CDAS et d'autres entités institutionnelles du territoire (maison de l'emploi, centre social, ...) La conception d'un « guide » est à l'étude afin de répertorier les interventions des différents acteurs et des services utiles proposés sur le territoire.

De plus, suite aux résultats de l'ABS, la municipalité a souhaité soutenir les plus fragiles en mettant en place une aide exceptionnelle pour les étudiants de la commune.

4.2 LES MISSIONS FACULTATIVES

DANS LE DOMAINE DE L'INSERTION SOCIALE

- **Banque Alimentaire (BA)**

La Banque Alimentaire du Finistère (BA 29), association 1901 a pour objectif de venir en aide aux plus démunis sur le plan alimentaire. Elle rassemble gratuitement et stocke des denrées en provenance de diverses sources : l'Union Européenne (Programme Européen d'Aide aux plus Démunis), la République Française (Programme National d'Aide Alimentaire), les industries agroalimentaires locales, la « ramasse » journalière dans les Grandes et Moyennes Surfaces. Une collecte annuelle auprès des clients, est réalisée chaque année, fin novembre dans les Grandes et Moyennes Surfaces.

La récupération des denrées à la BA29 est effectuée par un agent dédié du CCAS. Il est secondé par un agent des services techniques de la commune. Les distributions sont assurées par Sophie MAGUET, agent administratif du CCAS, et des bénévoles de la BA.

Une convention a été établie entre la BA29 et le CCAS et une cotisation est versée au prorata du nombre de bénéficiaires venus au moins une fois par mois à la distribution (27 €/personne en 2021).

BENEFICIAIRES DE LA BANQUE ALIMENTAIRE (BILANS TRIMESTRIELS 2021)					
	T1	**T2**	**T3**	**T4**	**TOT**
NOMBRE DE FOYERS INSCRITS (ROSPORDEN)	65	70	72	63	270
NOMBRE DE FOYERS INSCRITS (KERNEVEL)	13	07	08	10	35
NOMBRE DE FOYERS INSCRITS (TOTAL)	78	77	80	70	305
NOMBRE DE BENEFICIAIRES INSCRITS (ROSPORDEN)	117	127	147	120	511
NOMBRE DE BENEFICIAIRES INSCRITS (KERNEVEL)	31	19	20	20	90
NOMBRE DE BENEFICIAIRES INSCRITS (TOTAL)	148	146	167	140	601
NOMBRE DE PASSAGES (ROSPORDEN)	632	595	570	495	2292
NOMBRE DE PASSAGES (KERNEVEL)	148	171	123	136	578
NOMBRE DE PASSAGES (TOTAL)	780	766	693	631	2870
POIDS DES DENREES DISTRIBUEES EN KGS (ROSPORDEN)	4093	4449	3837	3294	15673
POIDS DES DENREES DISTRIBUEES EN KGS (KERNEVEL)	1365	1483	1279	1098	5225
POIDS DES DENREES DISTRIBUEES EN KGS (TOTAL)	5458	5932	5116	4392	20898

En 2021, entre le ratio lié à l'augmentation du nombre de bénéficiaires de la Banque Alimentaire et celui de la diminution du volume de denrées distribuées par la Banque Alimentaire du Finistère, le CCAS se doit de poursuivre ses collectes hebdomadaires de denrées alimentaires auprès de différentes structures rospordinoises : le magasin SUPER U, Intermarché, le traiteur Bonduelle, l'entreprise GELLIK, les œufs de M. RIVALAIN, les pommes de terre de Monsieur et Madame BOLOU.

Ces partenariats sont formalisés par des conventions tripartite entre la BA29, le CCAS de Rosporden et la structure concernée. Toutes les denrées sont réparties entre le CCAS de Rosporden et celui de Kernével.

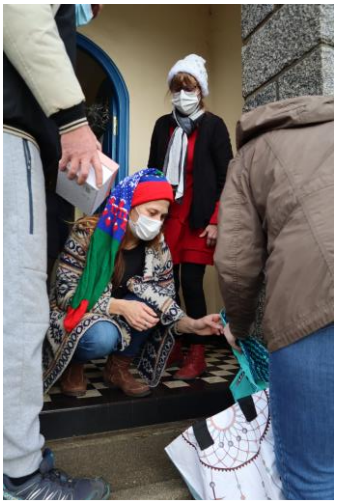

Au niveau organisationnel, la banque alimentaire a maintenu son système de « Drive ». Il avait été mis en place dès le premier confinement afin de respecter les mesures sanitaires imposées par la crise Covid. Ce système permet de réguler les passages dans le respect des consignes de distanciation sociale entre les bénéficiaires. Des rendez-vous de retraits sont fixés les jeudis après-midis et les vendredis sur la journée.
Cette réorganisation a demandé une implication supplémentaire des bénévoles pour soutenir le travail de l'agent en place. Ce travail de collaboration permet le bon fonctionnement de la banque alimentaire.

Collecte Nationale de la Banque Alimentaire

Comme chaque année, les bénévoles des communes de Rosporden, Kernével, Tourc'h, Elliant et Saint-Yvi se sont mobilisés pour reconstituer des stocks de denrées lors de la « collecte nationale ». Chacun a donné de son temps pour effectuer des permanences dans les supermarchés de la commune (Super U, Intermarché, Aldi et Lidl) ou pour aider au tri et au stockage des denrées. 4,095 tonnes ont été récoltés et ont été réparties proportionnellement aux nombres d'habitants entre les communes du pays de Rosporden.

La « collecte dématérialisée » a été proposée à SUPER U et INTERMARCHE, en complément du ramassage de denrées, 1169€ ont généreusement été remis.

Le CCAS espère développer davantage la collecte alimentaire de manière dématérialisée. En effet, le système de compte client disponible toute l'année dans les magasins participants permet au CCAS d'aller se réapprovisionner en fonction des besoins de ses bénéficiaires et évite d'avoir des stocks qui ne peuvent être distribués.

Ateliers de la Banque Alimentaire

Les ateliers de la Banque alimentaire et le vestiaire ont été arrêtés afin de permettre que la distribution alimentaire puisse se faire sur rendez-vous et selon le respect des règles sanitaires. Les bénéficiaires ont été dirigés vers les ateliers de l'association Chemins de Faire, ce qui favorise l'intégration sociale de ces personnes. Des informations sur le vestiaire des Femmes solidaires de Kernével sont données régulièrement.

- **Partenariats avec les associations**

Cette année écoulée fut encore éprouvante socialement avec la continuité des restrictions sanitaires, tant sur l'aspect psychologique que sur l'aspect financier des usagers. Chemins de faire a ciblé ses actions sur la communication et le lien social. Le CCAS a assuré l'aide alimentaire, soutenu par l'association des Femmes Solidaires de Kernével avec l'achat de boîtes de conserves pour la banque alimentaire.

Ces associations ont aidé le CCAS dans la recherche de bénévoles pour la collecte alimentaire annuelle.

A noter également que des Rospordinois et Kernevellois ont appelé spontanément le CCAS pour faire des dons de légumes frais.

- **Aides financières**

Le CCAS instruit les demandes d'aide sociale facultative sollicitées par l'organisme compétent pour l'action sociale, c'est-à-dire par une assistante sociale du Centre Départementale d'Action Sociale (CDAS). Après analyse des demandes, le CCAS apporte son concours financier au paiement de factures, l'aide est plafonnée à 150 €.

Le CCAS a fait le choix de professionnaliser ce cheminement administratif en établissant un protocole (CA du 1er Février 2021, délibération n° 4 : Adoption du règlement des aides facultatives). Les aides sociales facultatives délivrées par le CCAS comme nommées « aides d'urgence » sont donc complémentaires et subsidiaires aux dispositifs légaux, dès lors que ceux-ci sont épuisés.
Cette collaboration entre services permet de mieux répondre aux besoins des personnes en s'inscrivant dans une démarche d'accompagnement globale.

Le CCAS peut octroyer une aide en soutien au paiement de factures, le plus souvent de factures d'énergie et d'eau, des impayés de loyer, taxe d'habitation, cantine et garderie. Des aides peuvent également être apportées pour le paiement de frais de garage, achat d'électroménager, loyer, hospitalisation, frais d'obsèques et de téléphone.

En 2021, le CCAS a été sollicité par les assistantes sociale de secteur pour aider 2 familles au paiement de leur facture d'eau. Aucun secours d'urgence n'a été attribué et un bon de carburant d'un montant de 30.00 € a été attribué à une famille.

Cependant, les aides accordées par le département sur la commune de Rosporden sont en augmentation. Pour exemple, tableau ci-dessous, les chiffres du dispositif FUA (fond unique d'aide) qui regroupe les secours exceptionnels :

Nombre de demandes		2020	2021
Fonds Unique d'Aide	Accompagnement	11	12
	Ponctuelle	39	69
	Urgence	50	58
	Total :	**100**	**139**

Ces éléments chiffrés sont transmis par le CDAS grâce au renforcement des liens avec le CCAS. Cette collaboration conventionnée permet de répondre efficacement aux demandes et avec équité.

- **Demandes de logement**

Le CCAS accompagne les personnes qui sollicitent un logement social : la responsable administrative du CCAS apporte une aide à la constitution du dossier. Le CCAS, informé de la disponibilité de logements par les bailleurs sociaux, propose des candidats lors des commissions d'attribution auxquelles participe le maire de Kernével et l'adjointe aux Solidarités de Rosporden. Les demandes concernent des personnes seules à la recherche de T1 ou T2, ou des familles recherchant des logements plus grand type T3/T4/T5 ou plus.

La décohabitation suite aux séparations des familles a un impact direct sur le nombre de demandes. On observe également un nombre croissant de mutations géographiques vers la Bretagne depuis la crise Covid, certainement lié aux confinements respectifs.

Les bailleurs sociaux présents sur la commune sont : Finistère Habitat, Armorique Habitat, OPAC, Espacil, HLM Les Foyers.

DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX A ROSPORDEN 1ER CHOIX				
2020	**TOTAL**	**T1/T2**	**T3**	**T4/T5**
TOUTES DEMANDES	84	44	26	14
2021	**TOTAL**	**T1/T2**	**T3**	**T4/T5**
TOUTES DEMANDES	194	78	73	43
ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX A ROSPORDEN				
2020	**TOTAL**	**T1/T2**	**T3**	**T4/T5**
TOUTES DEMANDES	48	14	24	10
2021	**TOTAL**	**T1/T2**	**T3**	**T4/T5**
TOUTES DEMANDES	48	14	24	10

L'analyse de ces données nous amène à constater que le nombre global annuel de demandes de logements demeure toujours élevé et plus important que celui des attributions. Pour Rosporden-Kernével, nous sommes à une demande satisfaite pour 9,7 demandes (194 demandes pour 20 attributions).

ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

- **Plan Grand Froid (Rosporden-Kernével)**

Dans le cadre du "Plan grand froid 2020", le CCAS a mis un dispositif de prévention en place et incite les personnes isolées, fragiles et susceptibles de souffrir des conséquences des évènements climatiques exceptionnels à s'inscrire dans un registre dédié. Cela concerne les personnes de plus de 65 ans, résidant à domicile, sur la commune, celles de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes adultes handicapées. Les services d'aide à domicile sont contactés par le CCAS afin d'identifier au mieux les personnes à risque. En cas de déclenchement du "Plan grand froid" par la Préfecture, ces personnes bénéficient d'une intervention organisée à l'initiative du CCAS.

- **Colis de noël (Rosporden-Kernével)**

Les mesures sanitaires étant toujours de rigueur cette année, la municipalité de Rosporden-Kernével a fait le choix de protéger ses aînés en annulant le repas des aînés 2021.
Des colis de Noël ont été offerts aux personnes âgées de 75 ans et plus, 473 ont été distribués pour Rosporden, et 300 pour Kernével.et 63 pour les résidents des maisons de retraite.

Les produits commandés proviennent des commerces locaux : Les personnes concernées ont été invitées à récupérer leur colis en mairie.

- **Distribution de colis de Noël et visite dans les EHPAD (Rosporden-Kernével)**

En raison du contexte sanitaire, les visites et goûters organisés habituellement en maison de retraite ont été annulés. Marie-Madeleine LE BIHAN, Adjointe aux Solidarités de Rosporden, s'est chargée de déposer 63 colis aux résidents des maisons de retraite originaires de Rosporden. Les résidents issus de Rosporden-Kernével sont hébergés principalement à l'EHPAD Ker Lenn et l'EHPAD Ty An Dud Coz de Rosporden. Quelques personnes résident dans les EHPAD de Quimperlé et Scaër.

AIDE AUX FAMILLES / OFFERTES PAR DES ASSOCIATIONS

Jouets de Noël et bons d'achat (Rosporden-Kernével)

Le goûter de Noël a dû etre annulé une nouvelle fois au vu du contexte salitaire. Cependant, et comme chaque année, des jouets ont été offerts aux bénéficiaires de la Banque alimentaire de Rosporden et Kernével. L'association "Enfance et partage" n'a pas pû honorer sa distribution de jouets auprès de tous leurs adhérents. C'est donc l'association des "Femmes Solidaires" qui a offerts des jouets, sur le thème du "zéro déchet". Les enfants ont donc reçus des jouets d'occassion qui n'ont pas manqué de faire leurs bonheurs.

PARTIE C LA RESIDENCE KER LENN

La résidence "Ker Lenn" est un établissement pour personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans, très bien implanté sur son territoire et reconnu pour son approche centrée sur l'humain et son dynamisme développé depuis 30 ans.

"Ker Lenn" a ouvert ses portes en octobre 1992, et accueille 67 personnes.

En 2012, la résidence s'est positionnée sur un autre projet, la création d'un accueil de jour attenant à l'EHPAD.

Dans le cadre de la négociation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), la résidence a obtenu pour l'évaluation Pathos (besoin en soin) = 245 points et l'évaluation GIR (dépendance) = 726 points.

Les objectifs posés pour 5 années sont les suivants :

Objectifs CPOM 2020/2024 :

- Objectif n°1 : Poursuivre l'amélioration de l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neuro-évolutives
- Objectif n°2 : S'adapter à la complexification des soins pour un accompagnement adapté et suffisant jusqu'au bout de la vie
- Objectif n°3 : Développer et systématiser une démarche qualité au service des prestations apportées et du management
- Objectif n°4 : Améliorer la formalisation et le suivi du projet d'accompagnement
- Objectif n°5 : Moderniser et rendre plus fonctionnel et accessible le bâtiment
- Objectif n°6 : Sécuriser le circuit du médicament
- Objectif n°7 : Améliorer l'organisation et la continuité des soins
- Objectif n°8 : Permettre l'évolution de la compétence en interne pour favoriser le bien-être

L'année 2021 que nous espérions être plus douce et plus légère a encore été difficile pour tout le monde et marquée par la lutte contre l'épidémie de la COVID-19.

Malgré des difficultés liées aux recrutement de personnels qualifiés, l'ehpad a réussi à mener un certain nombre de projets.

Tout en respectant les consignes de l'Agence Régional de Santé nous avons pu permettre aux résidents d'avoir une vie sociale de qualité.

1.1 L'ACTIVITE EN HEBERGEMENT PERMANENT

En 2021, 73 personnes ont séjourné à Ker lenn de façon permanente 26 479 journées dont 21 118 journées de présence féminine, 5 361 journées de présence masculine soit 97% journées effectuées.

L'âge moyen des résidents en 2021 est de 88 ans (86 pour les hommes et 89 ans pour les femmes).

Concernant la dépendance :

Dépendance GIR 1/2 : 10 101 journées soit 38%

Dépendance GIR 3/4 : 15 241 journées soit 57.5%

Dépendance GIR 5/6 : 1 137 journées soit 4.5%

La plupart des résidents sont originaires de Bretagne : communes du Finistère pour la majorité, Rosporden-Kernével : 44 personnes

1.2 HEBERGEMENT TEMPORAIRE

Nous avons accompagné 15 personnes différentes sur l'année ,11 au secteur ouvert et 4 dans l'unité de vie protégée, avec 684 journées au total. La durée de séjour va de 18 jours à plus de trois mois.

Provenance : 9 personnes sont suivies en accueil de jour, ce qui a facilité la demande d'hébergement temporaire et le soulagement des aidants. Pour les autres, la demande vient essentiellement des familles.

Leur commune d'origine : 2 personnes de Rosporden,3 de concarneau,1 de tourch,2 d'Elliant, 1 de Saint Yvi,1 de Bannalec

5 personnes avaient entre 60 et 74 ans, 30 personnes avaient entre 75 et 84 ans, 66 personnes avaient entre 85 et 94 ans et 15 personnes avaient plus de 95 ans

1.3 L'ACCUEIL DE JOUR

En 2021, L'accueil de jour a accompagné 56 personnes différentes dont 32 nouvelles personnes. Il s'agit de 18 hommes et 38 femmes.

L'âge moyen est de 83 ans avec pour les femmes l'âge moyen 84 ans et les hommes 81 ans

Les communes où résident ces personnes sont les suivantes : Rosporden, Concarneau, Melgven, Elliant, Trégunc, St Yvi, Mellac, Scaer, Bannalec, Coray, La Forêt-Fouesnant, Fouesnant.

1.4 LE PASA

Le PASA, pôle d'activités et de soins adaptés pour résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou démences apparentées et présentant des troubles du comportement modéré.

26 résidents ont pu bénéficier de cet accompagnement en journée, 20 femmes et 6 hommes. Six nouvelles personnes parmi les nouveaux résidents bénéficient du PASA. 8 personnes en ont bénéficié alors qu'elles étaient en hébergement temporaire. En moyenne, 10 résidents sont accueillis du lundi au samedi. 10 résidents ont eu une participation ponctuelle. Nous avons interrompu l'accompagnement pour 5 personnes et 1 résident accompagné au PASA est décédé durant cette année.

Cet accompagnement est très bénéfique pour les personnes anxieuses à risque d'agitation et limite considérablement les troubles. De ce fait, le dimanche, l'absence de PASA se fait sentir.

1.5 LE CANTOU

Le Cantou, unité de vie protégé pour des personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative.

En 2021, 13 personnes différentes ont été accompagnées en hébergement permanent et 4 personnes en hébergement temporaire. Les personnes accompagnées viennent essentiellement de l'accueil de jour mais aussi de transfert du secteur ouvert.

La durée moyenne de séjour est de deux ans et 2 mois.

1.6 LES SOINS

Les pathologies

PMP 245, validé en avril 2019 (223 en 2014)

- Pas d'infections épidémiques graves en 2021, pas d'épidémie de covid 19, pas d'épidémie de grippe en particulier, les actions de prévention de la diffusion des virus et en particulier du SRAS COV 2 sont bien connues et respectées.

- Vaccinations : La majorité des résidents ont été vaccinés contre la covid 19, tous les résidents ont été vaccinés contre la grippe saisonnière. Les membres du personnel ont tous été vaccinés contre la covid 19 ; pour la grippe ils l'ont fait selon leurs souhaits soit 20 agents vaccinés.

- Le recours à l'oxygénothérapie est fréquent sur une durée assez longue.

L'accompagnement des moments d'agitation, des angoisses profondes, de l'opposition, des gestes agressifs éventuels et des troubles de la sexualité demandent aux soignants un savoir-faire et un

savoir-être spécifiques. La prise en charge de ces troubles est particulièrement épuisante en termes d'énergie psychique. Les réunions d'équipe hebdomadaires avec le médecin coordonnateur, l'infirmière de coordination (IDEC), la psychologue et l'ergothérapeute permettent de parler de ces situations et de proposer des actions appropriées.

Pour ce qui est des sorties à l'insu des équipes, elles restent une source d'inquiétude importante. La limite entre liberté d'aller et venir et sécurité est examinée chaque fois que nécessaire. Les montres de géolocalisation acquises en 2018 apportent une aide, les organisations et horaires du PASA et de l'animation ont été modifiées aussi, nous avions 5 montres au départ nous en avons 10 aujourd'hui.

Les chutes des résidents font l'objet d'une déclaration sur le logiciel informatique, elles sont signalées au médecin traitant s'il existe une lésion et en cas de répétition.

29 résidents (45 en 2019, 49 en 2018, 35 en 2017, 52 en 2016, 51 en 2015, 64 en 2014, 44 en 2013), 7 hommes et 22 femmes, dont 6 personnes dans l'unité de vie sécurisée, ont chuté au moins une fois dans l'année.

Année	**2021**	**2020**	2019	2018	2017	2016	2015
Nombre résidents	**29**	**41**	45	49	35	52	51
Nombre chutes	**171**	**129**	175	206	255	327	483

Le risque de chute est une préoccupation de notre équipe qui œuvre à la prévention tout en respectant la liberté de se mouvoir des résidents. L'ergothérapeute y joue un rôle important.

Ce compromis entre liberté et sécurité, conduit certains résidents à chuter de nombreuses fois : jusqu'à 48 chutes dans l'année pour un résident, entre 7 et 20 chutes pour 6 personnes, 11 personnes ont chuté entre 2 et 5 fois et 11 personnes n'ont chuté qu'une fois dans l'année.

Les troubles cutanés :

L'ergothérapeute est toujours vigilante quant à l'installation des résidents, à la prévention des lésions par compression et utilise un large choix de matières et techniques. La diététicienne apporte aussi son concours pour une alimentation enrichie en protéines.

Les actions préventives :

- La dénutrition : un bilan nutritionnel est réalisé systématiquement à l'entrée et chaque année, ainsi qu'une pesée mensuelle et une surveillance par la diététicienne. En cas de dénutrition, l'alimentation est adaptée et enrichie.
- L'hydratation est assurée par la multiplication des propositions : milieu de matinée et goûter en plus des repas et plus si chaleur.
- L'état bucco-dentaire : Des soignantes ont suivi une formation et au retour, en tant que référentes, ont formé leurs collègues et créent des procédures.

Le recours à l'Hospitalisation à Domicile (HAD) : Dans 2 situations, nous avons pu bénéficier du support des équipes de l'HAD : trois personnes en soins palliatifs.

Matériel de confort : Achat de matériel

1.7 LA VIE SOCIALE

Les bénévoles ont pu reprendre les activités en maintenant des règles strictes.

Les animations extérieures ont pu également reprendre.

Les partenariats

Des échanges ont eu lieu :

-Avec la résidence Ty An Dud Coz et la diététicienne de ker lenn: Un atelier cuisine a été organisé avec la diététicienne. L'occasion pour les résidents des 2 EHPAD de Rosporden de se retrouver autour d'un goûter amélioré. Un bon moment, convivial.

-Avec le collège Pensivy : Des cadeaux pour chacun des résidents ont été élaborés par les collégiens. Ceux-ci ont été remis aux résidents par leurs professeurs (les collégiens n'ayant pas pu venir en raison de la crise sanitaire). Un beau moment de partage.

-Avec la médiathèque de Rosporden : Les résidents se sont rendus à la bibliothèque pour assister à des lectures, l'occasion d'échanges sur la vie d'autrefois, un thème qui les intéresse beaucoup.

-Un nouveau partenariat a été créé avec CESA (Cornouaille enfance solidarité Afrique) et nous permet de disposer d'un vélo triporteur en alternance avec la Maison d'Accueil Spécialisée de Rosporden (MAS) et Ty An Dud Coz.

Du fait de la crise sanitaire, certains partenariats ont dû être suspendus : **centre de loisirs, école maternelle Ernest Renan, accueil de loisirs.**

Les échanges avec les élèves de l'**école primaire de Kernével** ont été maintenus par le biais d'écrits. Des groupes de parole ont été organisés avec les résidents sur le thème d'autrefois (éducation, noël…) et les écrits ont été apportés aux élèves de CE2 de l'école primaire.

Tous ces échanges permettent aux résidents de rencontrer des personnes connues et de lier des relations avec d'autres personnes ayant pour la plupart les mêmes attaches et origines.

Les sorties

En 2021, toutes les sorties ont été organisées en extérieur seulement du fait de la crise sanitaire.

Les résidents se sont rendus au bord de la mer à Concarneau à plusieurs reprises, ainsi qu'à Pont Aven, au bois du Hénan et à la chèvrerie de Roscadec à Scaër, ce qui a donné l'occasion de partager un goûter au fromage de chèvre frais.

Les résidents ont été reçus dans des lieux qu'ils ont très bien connus (le moulin des Salles à Scaër, la chapelle de Plascaër). Cela leur a permis de retrouver des connaissances et de partager une collation. Des moments toujours très appréciés.

En été 2021, les résidents ont assisté au départ et à l'arrivée du Tour de Bretagne à vélo à Rosporden.

En octobre, les résidents sont allés ramasser les châtaignes, ce qui a permis d'organiser un goûter châtaignes et cidre particulièrement apprécié.

En novembre, les résidents se sont rendus au festival « Terre et mer » de Concarneau.

Les résidents se sont baladés aux étangs ainsi qu'aux jardins partagés, lieu où ils rencontrent les adhérents du centre social de Rosporden « chemins de Faire ».

En décembre, une sortie au château de Trévarez a été organisée en soirée pour que les résidents puissent apprécier le spectacle de lumières.

Toutes les sorties sont importantes pour garder un lien avec l'extérieur. Elles offrent des opportunités d'échanges et de communication et elles permettent de rompre l'ennui et de se changer les idées.

Les fêtes

En janvier : cérémonie des Vœux de La Directrice suivie du partage de la galette des Rois, un moment important pour les résidents qui marque le début de l'année et auquel les résidents sont très attachés.

Pour le mardi gras : le repas crêpes a été organisé en présence des bénévoles, l'occasion de se costumer et de retrouver l'ambiance d'un repas convivial et festif. Le thème, cette année, était libre.

Cet été, notre traditionnel barbecue sur un thème champêtre avec les bénévoles a marqué la saison.

En octobre, la remise des lots de la tombola nous permet de remercier l'ensemble des bénévoles, personnels, commerçants et fournisseurs qui participent à cet évènement nous permettant de réunir des fonds pour les activités de l'année suivante.

Le spectacle de Noël, le 15 décembre 2021 avec Magic Pilou et Clown Coquette, un moment festif au cours duquel les résidents ont partagé la bûche de Noël et ont reçu leurs cadeaux par la mère Noël.

La situation sanitaire nous a obligé à annuler certains évènements : chasse aux œufs, goûter des familles, kermesse.

Les spectacles et repas à thèmes

Jusqu'à l'automne, nous n'avons pas pu recevoir d'intervenants extérieurs pour des spectacles du fait de la crise sanitaire cependant les activités avec les bénévoles ont pu avoir lieu.

En février, un concert interactif avec le vidéoprojecteur au 2ème étage a été organisé avec Mariette, chanteuse de chansons anciennes.

Cet été, nous avons organisé un après-midi en chansons avec nos bénévoles du duo de chanteurs « Matin d'Printemps »

Début octobre, les spectacles ont pu reprendre. Nous avons reçu Mr Petit (anciennes chansons françaises).

En novembre : nous avons reçu Mademos, un trio qui chante des chansons françaises.

Tout au long de l'année, ont lieu des goûters et repas à thèmes : moules-frites en juillet dans une ambiance marine, Kig Ar Farz en septembre, repas à thème Antillais en novembre, goûter campagnard, pain perdu, dégustation de bouillie d'avoine.

Des repas thérapeutiques sont régulièrement organisés. Ils permettent aux résidents, par petits groupes de préparer et de partager un repas dans la convivialité dans un lieu qui change leurs habitudes.

Ces spectacles et évènements réveillent les bons souvenirs à travers les chansons et musiques de leur époque. Cela ouvre aussi à une réalité du monde contemporain et permet d'appartenir à un groupe social et culturel en respectant les rites et les pratiques liés aux fêtes et aux saisons. Cela évite aussi le repli sur soi, l'isolement et permet de toucher un plus large public dans la résidence.

Toutes ces activités viennent se rajouter aux activités habituelles (ateliers cuisine, chants, lectures, balades, jeux de société, ateliers mémoire, ateliers créatifs, gymnastique douce …) et aux activités encadrées par les bénévoles. Ces dernières ont lieu le mercredi pour le loto et le vendredi pour les chants et les galettes en alternance.

1.8 LA FORMATION

Du fait de la situation de crise sanitaire toujours présente la plupart des formations prévues avec le CNFPT ont été annulées par manque de participants.

Nous avons pu cependant réaliser les formations obligatoires concernant l'incendie (42 personnes), formation en lien avec le nouveau logiciel (11 référents), formation SST (11 personnes), formation utilisation de l'oxygène (8 personnes) ainsi que certains groupes de travail et réunions.

Les formations CNFPT :

-Sensibilisation à l'aromathérapie

-Repérer et accompagner les troubles psychiatriques et psychiques du sujet âgé

-Gestion du stress

-Prévention de la dépression et du risque suicidaire chez la personne âgée.

-Formation au logiciel LIVIA

1.9 LES INSTANCES

Le conseil d'administration du CCAS s'est réuni 5 fois dans l'année.

Le CVS (conseil de vie social) s'est réuni 3 fois.

Le CT /CHSCT (comité technique et comité d'hygiène et de sécurité) se sont réunis 2 fois

Le CODIR (comité de direction) s'est réuni 2 fois par mois

Le Copil (comité de pilotage de la démarche qualité) s'est réuni 1 fois

Les réunions avec l'ensemble du personnel ont lieu une fois par trimestre

Les staffs (réunion d'amélioration de l'accompagnement des résidents) ont lieu deux fois par semaine le mardi pour l'unité de vie protégée et le jeudi pour le secteur ouvert

Les réunions PASA ont eu lieu 1 fois par mois

Les réunions accueil de jour avec la psychologue ont lieu tous les 15 jours.

1.10 PROJETS REALISES EN 2021

- Vaccination Covid au sein de la résidence
- Suivi du plan d'amélioration de la qualité (PAQ)
- Achat d'un nouveau logiciel de soin et mise en place
- Achat de tablettes pour les installer sur les chariots de soins.
- Aménagement de nouveau mobilier dans les 12 chambres du Cantou
- Mise en place d'un registre de suivi de la protection de nos données.
- Mise en place des lignes directrices de gestion
- Achat d'une nouvelle version comptable du logiciel de gestion
- Mise en place de la fibre optique
- Achat de matériel
- Adhésion au GCSMS Comète
- Evaluation interne en partie réalisée

1.11 LE BUDGET 2021

	EPRD 2021 Dépenses	EPRD 2021 Recettes	ERRD 2021 Dépenses	ERRD 2021 Recettes	Résultat sans les reprises des années antérieures
Fonctionnement EHPAD + Accueil de jour	3 077 302.25 €	3 077 302.25 €	3 399 563.12€	3 431 608.47€	+ 32 044.35 €
Investissement	53 109.78 €	53 109.78 €	77 222.57 €	53 109.78 €	-24 112.79 €

Les comptes 2021 se soldent par un excédent de 32 044.35€ en fonctionnement et un déficit de 24 112.79 € en investissement qui est largement compensé par les résultats des années précédentes.

1.12 PROJETS POUR L'ANNEE 2022

- Partenariat avec l'hôpital de Quimper pour des vacations d'infirmière Hygiéniste
- Achat de matériel de confort pour les résidents
- Achat de mobilier pour les chambres
- Convention avec la fondation Ildys pour l'utilisation du bus buccodentaire.
- Se projeter sur la possibilité d'apprentissage.
- Reprise des groupes de travail sur : l'accueil, la fin de vie, la douleur, circuit du médicament.
- Investissement dans du matériel
- Mise en place de séances de bien être pour le personnel.
- Début des travaux de réhabilitation de l'EHPAD (reporté à nouveau en janvier 2023)

PARTIE D CCAS DE KERNÉVEL

CHAPITRE 1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CCAS est administré par un Comité d'administration dont la composition est la suivante :

Jacques RANNOU, Maire délégué de Kernével, Président et membre de droit

3 Conseillers municipaux :

-Marie-Madeleine LE BIHAN (élue par le CA du CCAS de Rosporden)

-Djelloul BENHENNI (élu par le CA du CCAS de Rosporden)

-Anita RICHARD (élue par le conseil municipal)

3 membres nommés par le Maire,

-Sylviane GORRET (Centre Social Chemins de Faire)

-Laurence RANNOU (Secours Populaire Français)

-Jacques POUPON (Fédération des Œuvres Laïques)

La population de Kernével étant inférieure à 3500 habitants, le CCAS n'est pas tenu de présenter un rapport d'orientation budgétaire ni de réaliser un débat d'orientation budgétaire.

CHAPITRE 2 LE PERSONNEL

Isabelle LE HUR, agent d'accueil à la Mairie de Kernével assure la gestion du CCAS et de ses activités.

CHAPITRE 3 LE BUDGET DU CCAS

LE BUDGET DU CCAS 2021				
	BP DÉPENSES 2022	BP RECETTES 2022	CA DÉPENSES 2021	CA RECETTES 2021
FONCTIONNEMENT	15918,50	15918,50	10575,46	10632,74
INVESTISSEMENT				

CHAPITRE 4 LE RAPPORT D'ACTIVITE 2021

4.1 LES MISSIONS OBLIGATOIRES

-Participation à l'instruction des dossiers d'aide sociale

- 14 dossiers ont été transmis au Conseil Départemental.

- 9 Demandes de renouvellement d'aide à l'hébergement de personnes âgées

- 1 demande d'aide à domicile

- 2 dossiers d'obligation alimentaire ont été transmis à d'autres CCAS.

- 2 demande de domiciliation en cours

4.2 LES MISSIONS FACULTATIVES

DANS LE DOMAINE DE L'INSERTION SOCIALE

Banque Alimentaire (BA)

Un agent du CCAS de Rosporden et un agent des services techniques municipaux de ROSPORDEN récupèrent les denrées à Quimper et les livrent à Kernével. La distribution est assurée par le personnel municipal le vendredi matin de 9h à 11h30. Le nombre de familles, de bénéficiaires et de passages ainsi que le tonnage de denrées distribuées sont communiqués au CCAS de ROSPORDEN qui intègre ces données aux siennes pour les communiquer à la BA29. La BA de KERNEVEL bénéficie chaque semaine d'une partie des denrées collectées en direct par le CCAS de Rosporden auprès de certains commerces et industriels de ROSPORDEN.

Collecte de la banque alimentaire

Des bénévoles de KERNEVEL participent activement chaque année à la collecte nationale organisée par le CCAS de ROSPORDEN.

Ateliers

Les bénéficiaires de la Banque Alimentaire de KERNEVEL peuvent participer aux ateliers organisés par le CCAS de ROSPORDEN.

Aides financières

8 demandes d'aide financière ont été sollicitées pour un montant global de 1274,61 €
(baisse importante des demandes d'aides en 2021, dûe en partie aux nouvelles aides accordées par le CDAS)

L'association "Femmes solidaires" a également attribué des aides financières à hauteur de 1621,65€.

Demandes de logement

6 dossiers de demande de logement faits sur Kernével

La gestion des demandes de logement et les attributions sont prises en charge par le CCAS de Rosporden. Les bailleurs sociaux présents à KERNEVEL sont l'OPAC et Finistère Habitat.

ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

Plan canicule et grand froid

Le registre des personnes âgées isolées, susceptibles de souffrir d'incidents météorologiques graves (canicule et périodes de grand froid) est tenu par le CCAS de Rosporden.

Repas des aînés

En raison de la crise sanitaire, le repas des Aînés a été annulé.

Distribution de colis

Cette année les colis étaient à retirer en Mairie de Kernével, 295 colis ont été distribués sur les 300 commandés (les 5 colis non réclamés ont été distribués à la Banque Alimentaire).

Visite aux maisons de retraite

19 colis de Noël ont été déposés dans les maisons de retraite.

AIDE APPORTEES SPECIFIQUES AUX FAMILLES / PETITE ENFANCE

Jouets de Noël

L'association des « Femmes solidaires » a distribué des jouets aux bénéficiaires de la Banque Alimentaire.